

L'économie de demain reposerait-elle sur la culture?

Renaud Joubert

Number 81, March 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42349ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Joubert, R. (1995). L'économie de demain reposerait-elle sur la culture? *Liaison*, (81), 23–30.



L'ÉCONOMIE DE DEMAIN REPOSERAIT-ELLE SUR LA CULTURE?



UN DOSSIER À DEUX VOIX DE RENAUD JOUBERT

QUI VA LÀ ?

Qu'est-ce qui m'a pris de vouloir écrire un article sur le financement des arts ? Trois choses. D'abord, je ne pouvais résister à la curieuse envie de découvrir «comment ça marche». Ensuite, parce que j'avais la conviction que le secteur culturel était «rentable». Enfin, je croyais que cela m'amuserait.

Ai-je découvert comment ça marche ? Je crois avoir réussi à me faire une idée bien à moi. Suffisamment, j'imagine, pour être en mesure de me tirer d'embaras pendant au moins une ou deux soirées mondaines. J'ai surtout découvert qu'il était de plus en plus difficile de souscrire à un discours partisan.

Suis-je toujours convaincu de la rentabilité du secteur culturel ? Oui. Cependant, et comme c'est le cas d'ailleurs pour n'importe quelle règle de grammaire, je conviens de la nécessité d'appliquer la règle de rentabilité avec discernement et j'accepte d'emblée le principe de l'exception qui échappe à la règle. Ceci dit, je crois qu'il est devenu urgent d'expliquer publiquement la «rentabilité» du secteur culturel.

Me suis-je amusé ? Oui et non. J'avoue n'avoir ni l'âme ni le talent d'un journaliste. J'ai donc surtout pris le parti de mon bagage culturel : le non sens, l'éclatement, l'humour, l'irrévérence et les jeux de mots. De là l'idée d'un article à deux voix. Là où mon propos vous apparaîtra farfelu, c'est, qu'à la rigueur, il ne pouvait être raisonnable.

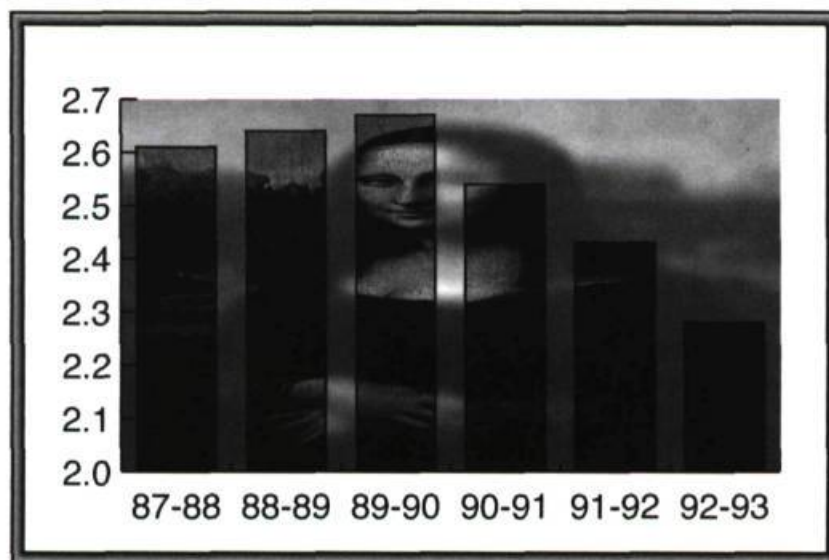
LA MODE EST AUX ÉCONOMIES DE BOUTS DE CHANDELLE

Le ministère du Patrimoine canadien et ses organismes satellites recevaient, l'automne dernier, l'ordre de présenter deux scénarios de compressions budgétaires pour les quatre prochaines années. Un premier scénario basé sur des coupures annuelles de 5 % et un second basé sur des coupures annuelles de 8 %. Ce qui donnerait une compression globale de 20 ou 32 %, selon le cas, au bout de quatre ans. Le Tableau 2, ci-bas, montre la situation au cours des six dernières années.

Ça va mal à Ottawa ! Le loyer de la dette canadienne dévore près du quart des revenus du gouvernement fédéral. Bref, c'est la panique. Rien ne va plus. Et quand rien ne va plus, à qui fait-on appel ? À la cavalerie, bien entendu. Monsieur le ministre des Finances ne se déplace plus sans son sabre.

«Un couteau sans lame auquel manque le manche.»

Georg Christoph Lichtenberg



LÉONARD DE VINCI, LA JOCONDE

Tableau 2 : Dépenses du gouvernement fédéral en matière de culture (de 1987-1988 à 1992-1993) en dollars constants (milliards) de 1987-1988. Source : Confédération canadienne des arts et Statistique Canada.

Prenons un exemple. Vous gagnez 750 \$ par semaine. Un beau jour, votre patron vous annonce qu'il est obligé de couper votre salaire de 32 % au cours des quatre prochaines années. Si on ajoute à cela une petite augmentation du coût de la vie de l'ordre de 2,5 % par année, dans quatre ans, votre salaire réel ne sera plus que de 459 \$ par semaine.

Le ministre des Finances tranchera, comme d'habitude. Et pour cause. L'offrande des grandes institutions financières à la caisse électorale du Parti libéral du Canada (envi-

ron un million de dollars) est de loin supérieure à celle des institutions culturelles (?); il est donc raisonnable de craindre le pire. Heureusement qu'il y a la loterie !

Dans la foulée des efforts fédéraux pour réduire les dépenses gouvernementales au cours de ces dernières années, le Conseil des Arts du Canada a été forcé d'amputer son budget de subventions de 8,2 % soit 7,8 millions de dollars au cours des deux derniers exercices budgétaires (voir Tableau 3).

Autrement dit, et si Monsieur le ministre opte pour le scénario de 32 %, dans six ans, le Conseil des Arts du Canada aura vu son budget coupé de moitié. Une action qui n'aura rien à envier aux assassinats politiques commandités par la CIA.

«La CCA (Conférence canadienne des arts) accepte qu'il faille couper mais n'est pas favorable à l'hypothèse selon laquelle les compressions des dépenses représentent l'outil le plus efficace pour obtenir les résultats financiers préconisés par le ministre des Finances.»

Je veux bien croire qu'il faille trouver des solutions pour stabiliser le service de la dette et ramasser les pots (de vin) cassés, vestiges de l'incompétence chronique des administrations qui se sont succédées à Ottawa au cours des trente dernières années. Mais il me semble que monsieur le ministre des Finances devrait donner le bon exemple et faire preuve d'un peu plus d'imagination, de cran (attention à la gachette) et de volonté politique plutôt que de reprendre bêtement, comme l'on fait ses prédécesseurs, le plan de match des banquiers : la réduction à tout prix du déficit et de la dette.

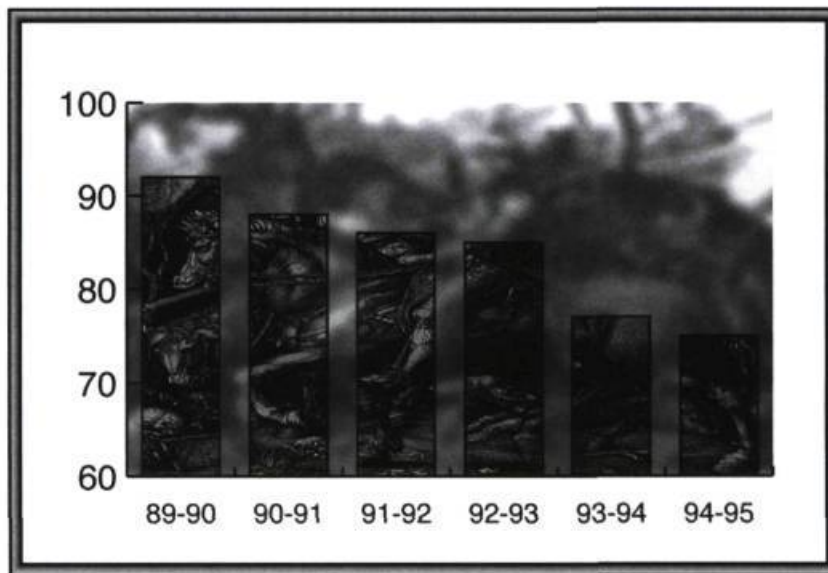
N'est-ce pas là notre nouvelle devise ? Deux sens, deux mots. Enfin, celle dont essayent de nous gaver ces grands amateurs de foie gras.

Et puis, entre vous et moi, couper pour couper, c'est manquer d'imagination. C'est choisir la facilité. C'est... «régler son cas» à quelqu'un pour mieux le détrousser. Bref, devant l'urgence, il ne faut surtout pas paniquer. En outre, un gouvernement qui coupe pour couper, c'est indécent.

C'est en épargnant les riches qu'on enrichirait les pauvres ?

En outre, la CCA réclame qu'il est de la responsabilité du ministre de découvrir et de développer de nouvelles sources de revenus. Elle suggère trois mesures génératrices de recettes : le droit d'auteur, l'investissement et les dispositions et encouragements fiscaux. Voir «Les solutions de la CCA».

À l'heure actuelle, le secteur culturel offre un demi-million d'emplois à des travailleurs hautement qualifiés au Canada



ALBRECHT DURER, *LE CHEVALIER, LA MORT ET LE DIABLE*

Tableau 3 : Crédits parlementaires du Conseil des Arts du Canada (millions de dollars constants de 1986) pour la période 1989-1995. Source : CAC.

J'avoue n'avoir jamais cru au bilinguisme mais pour le bénéfice de Preston pis sa gang de cow-boys qui, lorsqu'on parle de culture, pensent qu'on parle de Corn Flakes (voire de culture céréalière)...

«The cultural sector now provides over half a million jobs for highly skilled workers in Canada. Cultural activities generate [...] over 21 billion dollars worth of economic activity each year» (Conférence canadienne des arts, *The Canadian Cultural Sector : A Cornerstone for Economic*

Growth, A Brief to the Standing Committee on Finance, 15 novembre 1994).

That's a lot of Corn Flakes, Mr. Manning !

AH SI J'ÉTAIS PROPHÈTE...

Si j'étais un prophète je proclamerais solennellement que la culture constitue l'âme d'un peuple et la mémoire du temps; que les activités culturelles génèrent une importante activité économique; et que ceux et celles qui veulent à tout prix dépecer et décapiter la culture sont les bouchers du diable. Après moi le déluge.

N'est-ce pas grâce à la culture des douze apôtres si, en 1994, il est encore possible de lire la parole du Christ ? Et pis si les boîtes de Corn Flakes sont aussi jolies à regarder, c'est grâce à qui ?

Si j'étais prophète (soupir), ce serait là la fin de mon article et je n'aurais d'idée que pour le printemps qui s'annonce. Hélas, je ne suis pas prophète.

Bon, je crois avoir répondu à la question «Qui suis-je ?». Mais où suis-je ? Et où se trouve donc la case départ de cet article ?

PRÉMISSSES

Deux hypothèses retiennent notre attention. Primo, nous estimons que le secteur culturel génère des emplois tous aussi valables, économiquement parlant, que le secteur industriel. Malheureusement, on accorde beaucoup plus d'importance aux investissements dans le secteur industriel qu'aux subventions dans le secteur culturel. Et pourtant, les mots investissement et subvention se nourrissent au même trésor public. Et pourtant, dans un cas comme dans l'autre, l'État se sert des deniers publics pour stimuler l'économie et créer des emplois. Et pourtant !

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi, lorsque l'économie ne tourne pas rond, le secteur culturel est toujours parmi les premiers à écopier des coupures et parmi les derniers à bénéficier des programmes de relance économique ? Vous êtes-vous déjà demandé comment on en était arrivé à cet état de chose ? À quoi rimaient les arguments qu'on emploie pour justifier publiquement ce modus operandi ?

Comment savoir si cette façon d'opérer n'est pas une mauvaise habitude dont l'origine serait un vilain préjugé ? Par mauvaise habitude j'entends un automatisme, une logique bien rodée qu'on applique sans trop savoir pourquoi, ni depuis quand. Une sorte de réflexe conditionné.

Par exemple, lorsqu'en début de mandat, le gouvernement de Bob Rae versait 349 million de dollars, sur cinq ans, pour sauver 4 000 emplois à de Havilland, en fait il subventionnait l'industrie aéronautique à raison de 17 450 \$ par emploi-année.

Alors où est le mal de verser 540 641 dollars, sur un an, pour créer 394 emplois à temps partiel dans le secteur culturel ? Qu'y a-t-il de si mauvais à subventionner l'industrie culturelle à raison de 1 372 \$ par emploi-année ? (voir Conseil des arts de l'Ontario, 1990-1991, octrois aux artistes du Sud-Ouest)

Si'il y a un problème, c'est surtout que c'est insuffisant. Parce qu'après tout un emploi est un emploi est un job. Ou est-ce qu'un job dans l'industrie aéronautique rapporte plus de prestige (13 fois plus !), voire de triomphe à valeur électorale, au gouvernement ou au ministre, qu'un emploi dans le secteur culturel ?

Secondo, la prémisse sur laquelle est fondée la théorie des compressions budgétaires serait fautive. Le bon sens nous dit que les compressions budgétaires devraient normalement permettre au gouvernement d'économiser des sous et donc, au bout du compte, de réduire le déficit.

«Bien que nos renseignements soient faux, nous ne les garantissons pas.» Erik Satie

QUAND L'ABSURDE S'EMPRE DE LA RÉALITÉ

Vrai ou faux ? La tour Eiffel, création de l'architecte américain Buckminster Fuller, abritait, en 1889, le pavillon américain de l'exposition universelle de Paris. En 1944, croyant qu'il s'agissait d'une tour de lancement de V2, elle fut incendiée par une poignée de GI américains en permission. Depuis, la structure métallique calcinée sert de paratonnerre à la ville lumière.

Vrai ou faux ? Elvis est un imposteur à la solde de la CIA.

Vrai ou faux ? Les coupures dans le secteur culturel contribuent à augmenter le déficit canadien.

Si vous avez répondu FAUX aux deux premières affirmations, vous n'avez pas complètement tort. Par contre, si vous avez répondu FAUX à la troisième affirmation, vous avez encore moins raison.

Certain de ne pas trouver, on ne cherche plus. L'impuissance qui mène à l'indifférence. Je me suis demandé, comme beaucoup, ce que moi, je pouvais faire. Puis j'me suis dit : «Je l'sé pas pantoute quoi faire mais j'vas l'faire pareil.»

Paul Grégoire

L'imposition de compressions budgétaires correspondant à 10 % des subventions de fonctionnement accordées par le gouvernement fédéral au Conseil des Arts du Canada aura pour effet d'accroître la dette nationale plutôt que de la réduire. Les grandes organisations canadiennes associées aux arts de la scène, déjà sérieusement ébranlées par la récession, n'auront d'autre choix que de réduire leurs dépenses de fonctionnement anticipées de plus de 5,4 millions de dollars pour économiser la somme de 2 \$ millions que l'État réclame au CAC dans le budget fédéral pour l'année financière 1993-1994.

Une analyse cas par cas de l'effet de ces compressions budgétaires sur plus d'une soixantaine d'organisations subventionnées par le Conseil des Arts du Canada démontre que ces coupures de l'ordre de 2 millions de dollars forceront ces organisations à réduire leurs dépenses de fonctionnement anticipées de 5,43 millions de dollars. La réduction de leurs dépenses de fonctionnement anticipées dépasse de beaucoup les coupures suggérées (2 millions de dollars) parce qu'après plusieurs années de compression et d'affaiblissement des revenus, bon nombre de ces organisations de premier plan n'ont d'autre alternative que de couper le nombre de représentations prévues pour équilibrer leur budget.

Pour le fédéral, cette révision à la baisse du nombre de représentations se traduira par une perte de revenu net associé, d'une part, à la perception de taxes de toutes sortes et, d'autre part, à une augmentation des primes d'assurance chômage. Les pertes de revenus du fédéral s'élèvent à 2,2 millions de dollars. En ce qui a trait à l'économie, elle devra composer avec 15,2 millions en moins; 15,2 millions de dollars qui, faut-il le souligner, échappent aussi au ministère du Revenu.

Ce phénomène qui voit la réduction des subventions être la cause d'une perte de revenu net pour le gouvernement fédéral est dû au fait que la contribution du CAC au budget de fonctionnement de ces organisations ne représente qu'un faible pourcentage de ce qu'il en coûte pour produire ces spectacles (le tout est plus grand que la somme de ses composantes !). Lorsque ces subventions sont réduites, plusieurs organisations n'ont d'autres choix que d'annuler la production de certains spectacles et de réduire le nombre de représentations pour éviter d'encourir un déficit.

La réduction, donc, des activités (tournées et représentations) associées aux différentes disciplines des arts de la scène mène invariablement à la mise à pied de bon nombre de travailleurs.

Lorsqu'on sait que les coûts en main d'œuvre représentent la majorité des dépenses de ce secteur d'activité, que les travailleurs canadiens sont lourdement taxés, que les différents paliers de gouvernement sont ultimement responsables des programmes d'aide sociale et d'assurance chômage, il est facile de constater pourquoi et comment la réduction des subventions accordées aux arts de la scène est synonyme, pour l'État, de perte de revenu net et de déficit. (*Impact of Canada Council cuts to Performing Arts Organizations, prepared for The Association of Canadian Orchestras, The Professional Association of Canadian Theatres, The Canadian Association of Professional Dance Organizations and The Professional Opera Companies of Canada by Genovese Vanderhoof and Associates, Toronto, March 30, 1993*).

Bref, nous ignorons, avec ou sans dessein, l'impact réel qu'ont les arts sur l'économie. Nous sous-estimons probablement la contribution des activités culturelles à l'ensemble de l'économie canadienne.

En bon canayen, on est en train de se faire passer un vieux sapin défraîchi. Personnellement, j'aime bien l'odeur du sapinage mais les boules de Noël, alors là, aïe !

Affirmer, donc, que les arts sont du gaspillage et qu'on peut se passer de la culture c'est être mal informé, être ignorant ou être carrément malhonnête. Je dirais même plus, c'est être plein de Corn Flakes !

LES SOLUTIONS DE LA CCA

(suite de LA MODE EST AUX ÉCONOMIES DE BOUTS DE CHANDELLE)

Première suggestion de la CCA : la réforme du droit d'auteur et l'application d'une redevance de 10 % sur les cassettes vierges (audio et vidéo) généreraient plus de 24 millions de dollars. Si on étend la redevance à l'achat du matériel d'enregistrement, les recettes annuelles dépasseraient

alors 95 millions de dollars. De plus, les recettes annuelles engendrées par les droits voisins et d'interprétation totaliseraient, elles, de 20 à 30 millions. On parle donc, en tout, de plus de 115 millions de dollars annuellement.

Deuxième suggestion de la CCA : un système uniformisé d'investissement auquel devraient adhérer les récipiendaires de licences de radiodiffusion et de télédiffusion. En d'autres termes, un contrat social qui verrait les nouveaux télédiffuseurs verser 15 % de leur revenu d'exploitation annuel brut dans les caisses d'institutions publiques telles le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, Music Action etc. Cette mesure engendrerait à elle seule 90 millions de dollars annuellement.

Faudrait quand même pas oublier les Rogers (rien à voir avec la pièce de théâtre), j'entends les câblodistributeurs, à qui on donne charitablement des monopoles garantis leur permettant d'exploiter en toute quiétude des abonnés et puis des services dont la qualité laisse souvent à désirer. Monopoles garantis parce que dans le monde de la câblodistribution, la compétition n'existe pas, point.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a des ressemblances entre le système de la câblodistribution et le régime seigneurial de nos ancêtres ?

Nouveau total : plus de 205 millions de dollars nouveaux pour le secteur culturel.

Comme le Beaujolais nouveau... Ça c'est ce que j'appelle avoir de l'imagination à revendre. N'est-ce pas monsieur le ministre ? Pardon ? Une taxe sur l'imagination ? Vous n'y pensez pas. Ce serait vous couvrir de ridicule. Comment ? Vous préférez la gloire ? À la bonne heure, monsieur le ministre !

Troisième suggestion de la CCA : encourager l'investissement en provenance du secteur privé à l'aide de mesures fiscales avantageuses. En exemptant, par exemple, les importants dons en capital de l'impôt sur le gain en capital.

De séduisants abris fiscaux ? Pourquoi pas. Le gouvernement n'y perdrait presque rien. De toute façon, les charitables pharisiens trouvent toujours le moyen de ne pas payer d'impôts (22 000 pharisiens et 60 000 entreprises profitables n'ont pas payé d'impôts l'année dernière). Il y a certes des gens qui ont intérêt à monopoliser et à contrôler le marché restreint des abris fiscaux.

De plus, la CCA n'est pas en faveur de l'élimination des allègements fiscaux pour dons de charité en partie déductibles. Elle va jusqu'à proposer qu'on les augmente. En 1991, les organismes culturels et artistiques ont reçu près de 284 millions de dollars sous forme de dons de charité en partie déductibles.

Le pouvoir fait la sourde oreille. C'est là son moindre défaut. Et si vous vous demandez pourquoi, eh... bien, c'est sans doute parce

que plus un peuple est cultivé moins il accepte qu'on lui laboure les flancs. Hum ?

Enfin, si le ministre des Finances souhaite que le gouvernement fédéral se retire des programmes qui ne sont pas essentiels, qu'il sache que l'art et la culture n'entrent pas dans cette catégorie.

Monsieur le ministre tiendrait-il tellement à passer à l'histoire, tout comme bon nombre de ses prédécesseurs, et à figurer au palmarès des grands prêtres sacrificateurs de la culture canadienne ? Allez mon bon monsieur, un peu d'orgueil.

LE CAS DU CAC

Puisqu'on parle du CAC (Conseil des Arts du Canada), qu'en est-il de Roch Carrier, son nouveau d.g. et de sa nouvelle présidente Donna Scott ? Voici ce que rapporte Mike Anderson dans une publication de la CCA (*Pros-cenium*, automne 1994) : «En juin 1994, les administrateurs, les cadres et le personnel ont commencé à tracer un plan d'avenir qui exigera l'amincissement d'un budget de plus de 100 millions de dollars...»

Je vous demande pardon ? L'avenir est dans l'amincissement ? Soudainement, j'ai l'impression d'assister à une drôle de séance de recrutement. Une représentante de chez Weight Watchers me jardine dans le but de me vendre sa salade hydroponique et un milk-shake synthétique. Dix kilos en moins en dix jours. Vous vous sentirez mieux, garantie !

J'en ai marre de me faire casser les courges avec la diète culturelle améliorée. Riche en fibres et pauvre en calories. Et les fibres ça fait quoi ? Tu l'as dit «bouffi» ! Il n'y a qu'un mot qui convienne à ce genre de discours : (merde ! je l'ai oublié).

De dire Roch Carrier : «Notre intention consiste, en gros, à cerner des solutions novatrices et créatrices que nous pourrions utiliser ensuite pour régler les nouveaux problèmes tels que l'énorme demande en provenance des artistes et la manière d'y répondre.»

Ce qui me fait frémir, c'est que l'extraordinaire croissance du secteur culturel, sur laquelle repose la nouvelle économie nous dit Toffler, soit perçue comme un problème. Cependant, Ottawa

nolise des escadrilles de Boeing pour aller célébrer la vitalité du secteur des télécommunications en Chine et en Amérique du Sud.

Paradoxe ? Il faut comprendre que dans une économie fondée sur les connaissances et l'information, on achètera moins d'automobiles et plus de livres. Ceci n'a rien pour réjouir les barons des secteurs primaire et secondaire qui sont déjà aux prises avec un marché intérieur de plus en plus saturé.

Le budget discrétionnaire du Canadien moyen, lui, demeure limité.

Si ce dernier achète plus de livres, plus de disques compacts et plus de CD ROMs; s'il va plus souvent au théâtre et au cinéma, il y a de bonnes chances qu'il ne puisse pas changer son char aux trois ans.

Bref, nos barons n'ont pas intérêt à ce que les habitudes de vie du Canadien moyen changent. Il est irrecevable qu'on veuille changer sa voiture à tous les cinq ans plutôt qu'à tous les trois ans sous prétexte de vouloir consommer plus de produits culturels.

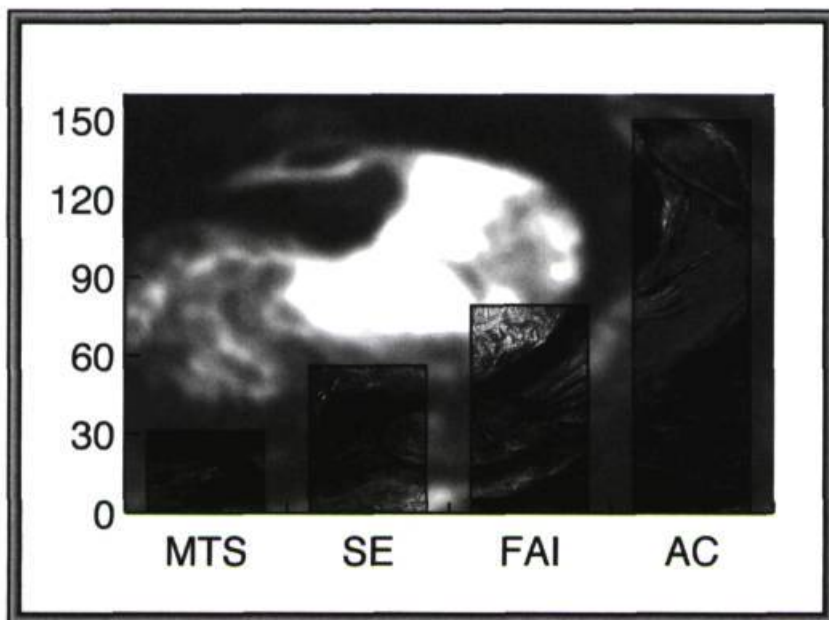
Alors que font nos gentils barons ? Ils engagent de

gros sous à persuader les gouvernements de la gravité de la situation et de la nécessité de réduire le déficit en éliminant tous les programmes gouvernementaux qui ne sont pas essentiels (ceux qui ne desservent pas le secteur industriel) et qui bien souvent leur font une compétition qu'ils considèrent déloyale (la création d'un emploi dans le secteur culturel coûte 10 fois moins cher que dans le secteur de l'industrie légère).

Le vrai problème c'est qu'on coupe à tort dans le secteur culturel. On coupe à tort dans le secteur qui connaît la plus forte croissance (voir tableau 4). On coupe à tort dans le secteur qui sera le maître d'œuvre de l'économie mondiale de demain.

On est en train d'estropier le secteur culturel pour mieux le faire mendier. Voilà la logique implacable du terrorisme de la dette.

Roch Carrier et Donna Scott promettent de décupler l'efficacité du Conseil.



MARC CHAGAL, *Le Coq*

Tableau 4 : Nombre de mille emplois directs à Toronto. MTS : secteur manufacturier, transport et services publics; SE : services des entreprises; FAI : finance, assurance, immobilier; AC : arts et culture. Source : Statistique Canada, 1988.

Est-ce dire que le budget du CAC sera coupé de 90 % ?

«Donna Scott, issue du monde impitoyable de la presse, fondatrice et éditrice de la revue *Flare*, cadre supérieur auprès du géant médiatique Maclean Hunter, est une femme d'affaire chevronnée, dont l'attitude parfaitement terre à terre lui permet d'envisager l'examen stratégique du Conseil exactement comme celui des opérations d'une grosse entreprise, l'objectif suprême étant, là aussi, l'amélioration de rendement.»

Rien de rassurant dans cette description que fait Mike Anderson de la nouvelle présidente du CAC. D'abord elle serait impitoyable. C'est plutôt inquiétant. Ensuite, elle aurait une attitude terre à terre. Guère plus encourageant. Est-ce dire que l'argent du Conseil des Arts sera dorénavant distribué selon une nouvelle grille d'évaluation de l'art pratico-pratique ? Je veux bien qu'on examine la stratégie du CAC mais de là à transformer le Conseil en une grosse entreprise... Il n'y a qu'un pas entre le sublime et le ridicule.

«Comme si le livre, le film, l'œuvre d'art, l'objet symbolique pouvaient obéir aux mêmes lois de l'offre et de la demande qui commandent la production d'une boîte de savon !» Pierre Pelletier

«Je crois qu'il est crucial pour survivre et prospérer de se lancer dans ce genre d'exercice. Nous comptons simplement parmi les petits futés qui ont jugé bon de le faire.» Donna Scott

C'est absurde, pourquoi nous parler de survie et de prospérité alors que c'est justement ce discours qui met en péril notre prospérité et justifie les coupures, celles-là mêmes contre lesquelles on dit vouloir nous protéger. Est-ce là une invitation au camp d'initiation du régiment aéroporté canadien ?

Et puis, personnellement, j'en ai rien à faire de ces exercices anaréobiques. Je n'en veux pas de ce fitness club et de leurs chambres de torture high tech. Ce n'est pas une question de forme mais bien une question de fonds.

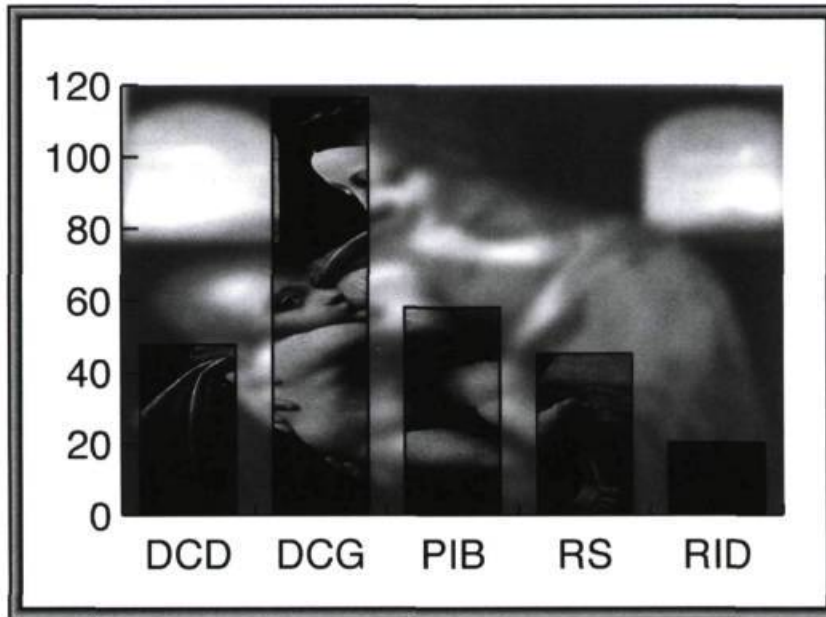
Futés ? Je ne sais pas. Affûtés ? Ça, oui.

«Nous examinerons absolument tous les programmes, du plus petit au plus étendu. Nous remettrons toutes nos activités en question. Nous avons décidé d'adopter l'attitude : si le Conseil n'existait pas et que nous devions en créer un, comment nous y prendrions-nous ?» Donna Scott

Je ne veux pas vous embêter indûment mais les arts ne peuvent pas être examinés «absolument». Le «beau» n'a rien d'absolu. Ensuite, plutôt que de tout remettre en question, pourquoi ne pas vous investir dans les réponses qui s'imposent. Je soupçonne que l'on veuille tout remettre en question pour mieux être en mesure de remodeler (un euphémisme ?) le CAC selon les moindres caprices de ceux et celles qui cherchent à s'en débarrasser.

MYTHE ou RÉALITÉ ?

Les artistes vivent aux crochets de l'État. Subventionner le secteur culturel, équivaut à bourrer un chausson troué ou un vieux matelas : ça ne rapporte rien. Nombre de nos élus ne se gênent pas pour clamer tout haut que l'électorat perçoit les arts comme de la frime et que les coupures qu'on impose au secteur culturel sont un signe que le gouvernement entend s'acquitter de ses responsabilités.



LÉONARD DE VINCI, MADONNA LITTA

Tableau 5 : Les arts au Manitoba : estimé de l'impact économique total en millions de dollars. DCD : dépenses courantes directes; DCG : dépenses courantes globales; PIB : produit intérieur brut; RS : rémunération de salaire; RID : recettes d'impôts directs. Source : Manitoba Bureau of Statistics.

Selon un sondage du Council for Business and the Arts in Canada, effectué en 1992, 71 % des membres du public canadien croient que les arts apportent une contribution importante à la société.

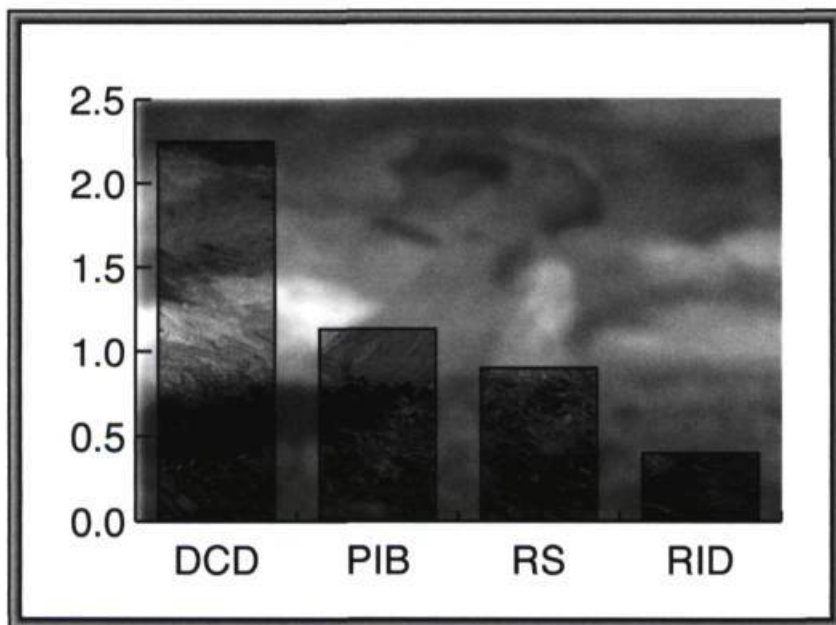
Dans une étude publiée au début de l'année dernière par le Manitoba Bureau of Statistics, on apprend que 65 organisations artistiques manitobaines ont dépensé 48 millions de dollars en 1992-1993. Ces déboursés ont eux-mêmes engendré des dépenses additionnelles de 68 millions de dollars. Ces organisations artistiques ont donc injecté 116 millions de dollars dans l'économie canadienne (voir tableau 5).

Imaginez que votre gérant de caisse s'engage à vous donner une prime de 1,25 \$ chaque fois que vous déposez 1\$ dans votre compte. Fichu de beau rendement vous ne trouvez pas ? Vous avez

fait le calcul ? Rien de moins que 125 % d'intérêts sur un an. Il n'y a pas beaucoup de fonds mutuels ni même de loterie qui offrent un tel rendement.

Pour l'économie du Manitoba, chaque million de dollar dépensé par ces organisations représente 39 emplois-année. En guise de comparaison, le même montant permet de créer en moyenne 5 emplois-année dans le secteur industriel, ou huit fois moins. En tout, c'est l'équivalent de 1 678 emplois-année dont il est question. En outre, ces dépenses engendrent des revenus de plus de 20 millions de dollars en taxes de toutes sortes pour les gouvernements fédéral, provincial et municipal (voir tableau 6).

À Toronto, en 1992, on estimait les revenus annuels des arts et de l'industrie culturelle à but non lucratif à 200 millions de dollars et leur impact économique national à 900 millions de dollars. D'autre part, l'impact économique des industries culturelles basées à Toronto (enregistrement, mode, télévision, cinéma, édition et théâtre professionnel) se chiffrait, lui, à plus de 8 milliards. Enfin, en fait d'assistance, les arts de la scène devançaient les événements sportifs : 45 % pour les arts contre 37 % pour les sports (The Arts and Economic Development, Conseil des arts de Toronto, février 1992) Voir tableau 4.



CLAUDE MONET, LA FEMME À L'OMBRELLE

Tableau 6 : Impact économique de chaque dollar de dépense directe au Manitoba. DCD : dépenses courantes directes; PIB : produit intérieur brut; RS : rémunération de salaire; RID : recettes d'impôts directs. Source : Manitoba Bureau of Statistics.

«La critique est aisée et l'art est difficile.» Destouches

LA CRITIQUE DE L'ÉTAT FAIT PARTIE DE NOTRE BAGAGE GÉNÉTIQUE. MAIS QU'EN EST-IL DE LA CRITIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE ET DU PUBLIC FRANCO-ONTARIEN ?

L'Ontario français d'aujourd'hui compte 30 centres culturels, 20 festivals, 6 troupes de théâtre professionnelles, 6 maisons d'édition, 2 stations de télévision, 11 stations de radio, 24 journaux, 12 librairies, 1 salon du livre et... l'indifférence du public francophone. Malgré cela, la communauté culturelle revendique la gestion de ses institutions, la mise en place d'une infrastructure de diffusion, de promotion et de distribution à l'échelle de la province et toujours plus d'aide et de subventions.

Partout, on assiste à la fragmentation des publics en même temps qu'on

assiste à une soi-disant globalisation. On assiste à la fragmentation des idées en même temps qu'on constate une polarisation des tendances. Deux processus qui semblent contradictoires mais qui, somme toute, s'inscrivent dans un même courant.

La division cellulaire n'est-elle pas le fondement de la vie ?

POINT D'INTERROGATIONS, POINT DE SALUT.

La culture franco-ontarienne sortira-t-elle un jour des soins intensifs ? Est-ce possible d'imaginer qu'elle puisse respirer d'elle-même ou doit-elle sa survie au poumon artificiel que sont les subventions gouvernementales ? L'État est-il devenu la soupe populaire de la communauté artistique ? Jusqu'à quand l'État acceptera-t-il de subvenir aux moindres besoins des artistes ? Jusqu'à quand le pourra-t-il ? Les artistes n'auraient-ils pas intérêt à se munir de cannes à pêche plutôt que d'accepter les fish & chips qu'on leur offre ? S'il est possible que les stocks de morue de l'Atlantique soient sérieusement décimés à cause de la surpêche, n'est-il pas possible d'imaginer que les stocks de hareng culturel soient eux aussi décimés par la sursubvention ?

L'Art in vitro et l'insémination culturelle.

Est-il toujours possible pour l'artiste de créer sans l'aide financière de l'État ? L'artiste n'aurait-il pas à rayer de son vocabulaire les mots bourse, subvention, programme d'aide et autres termes qui réduisent une bonne partie de son existence à remplir des formulaires plutôt qu'à affronter le monde impitoyable des affaires ? Faut-il sortir la culture de l'éprouvette et se débarasser une fois pour toute de la pipette gouvernementale ? Faut-il penser démanteler le culturarium pour voir si notre culture est à même de survivre en milieu naturel ?

En somme, prétendre que l'État et les artistes sont responsables devant Dieu de leurs malheurs respectifs, c'est refuser de voir la vérité en face. Imaginer qu'il n'est pas possible de créer sans

une subvention c'est, justement, manquer d'imagination et peut-être de détermination courageuse. Blâmer les spéculateurs comme je le fais avec autant de plaisir, c'est sans doute ne pas connaître le vrai plaisir.

Est-il encore possible, en 1995, de souscrire à une partisanerie qui nous défend de considérer plus d'une perspective ?

Le déficit est un sérieux problème. Plus on tergiverse, plus la situation devient désastreuse. Faudra bien qu'on accepte de démanteler une partie de nos programmes sociaux (régime de pension, assurance santé, assurance chômage, assurance social) si on veut que l'économie canadienne sorte de l'impasse.

La dette combinée du fédéral et des provinces signifie que la dette de chaque citoyen canadien se chiffre à 24 500 \$. Aujourd'hui le déficit annuel est dû presque uniquement aux intérêts de la dette des années 1960 et 1970. L'année dernière, les Canadiens ont payé 38 milliards de dollars d'intérêts. Cette année, on prévoit devoir déboursier 44,4 milliards de dollars.

Enfin, si la dette fédérale fait le malheur de tous les contribuables canadiens, elle fait heureusement le bonheur des ses actionnaires. Entre autres, les grandes institutions financières qui détiendraient à elles seules 49% de la dette canadienne (une espèce de bien-être social pour trop-riches). Ce sont ces mêmes banquiers qui réclament du gouvernement toujours plus de compressions budgétaires en brandissant le spectre de taux d'intérêt toujours plus élevés. Le gouvernement coupe. Le

déficit augmente. Les banquiers s'enrichissent. It's better in the Bahamas.

C'est lors d'une circonlocution dépressive qu'on a pré-nait depuis l'organe bucolique du sinistre de la tirelire, l'adorable Pol Marthien, flanqué du président de la répudique, le très abominable Jan Créatin, que les coups purs de 2 mille lions de dull-arts imposés au Conseil des Astres auraient permis au goût vert ne ment d'agrémenter ce défi-citte de plus de 15 mille lions de dull-arts. Du jamais percu ! Un rang de mangues qui dépasse l'attendrissement des réactionnaires de la dette «can a day end». Un détour de 750 pur-sang ! Tout de moins et rien en plus.

On est pourtant en droit d'exiger que nos gouvernements s'organisent et nous consultent de sorte à répartir équitablement le fardeau de la dette.

Et puis, empêcher le monde de travailler, ça coûte juste plus cher à l'État. Même dans une société où il n'y a plus d'aide sociale, il n'y a que ceux et celles qui travaillent qui payent des taxes et des impôts. Y'a que ces derniers qui consomment. Alors, de grâce, qu'on arrête de nous faire croire que c'est en mettant à pied une partie de la classe moyenne qu'on réussira à enrayer la dette. Ceux qui profitent le plus de cette situation désastreuse, ce sont ceux qui veulent nous voir supplier pour du travail mal payé. Vive la restructuration !

À ce qu'on dit, même si Ottawa réduisait à néant le budget de l'armée canadienne et l'allocation budgétaire destinée au secteur culturel, ça ne changerait pas grand chose aux problèmes de la dette nationale. Le petit change qu'on donne en pourboire aux artistes, c'est la soi-disant goutte d'eau qui fait déborder le vase. Et aujourd'hui, c'est à elle que tout le monde s'en prend.

Parce que les arts sont toujours les derniers à passer à la caisse et les premiers à passer au cash !

rjoubert@tvo.org

**Vous avez investi dans la culture,
dans son rayonnement.**



Sincère merci

À l'occasion de la Saint-Valentin, la revue *Liaison* vous invitait à investir dans le rayonnement de nos artistes. Elle remercie chaleureusement ceux et celles qui ont fait fructifier leur capital.

Arts et économie